

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### **280 000 \$ pour le développement culturel d'autochtone** Nouveau pacte d'une durée de trois ans

**Berthierville, le 12 mars 2021** – Il y a maintenant plus de 10 ans que la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray s'implique activement dans le développement culturel de son territoire. Une nouvelle entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec lui permettra d'injecter une somme supplémentaire de 280 000 \$ dans son milieu pour les trois années à venir.

L'automne dernier, au moment de bâtir les grandes lignes de l'entente, les élus du Conseil de la MRC ont posé un geste concret démontrant l'importance qu'ils accordent au développement culturel en bonifiant leur contribution annuelle de 10 000 \$, soit un investissement total de 40 000 \$ par année. Cette augmentation mettait la table à une majoration des subventions du MCC. Ainsi, l'entente se répartit comme suit, 160 000 \$ provenant du MCC et 120 000 \$ provenant de la MRC.

« Nous sommes extrêmement reconnaissants de l'écoute et de l'ouverture du Conseil de la MRC. Le comité culturel poursuivra ses efforts pour s'assurer que les acteurs culturels et la population puissent en bénéficier pleinement », a affirmé Mme Marie-Pier Aubuchon, présidente du comité culturel de la MRC et mairesse de La Visitation-de-l'Île-Dupas, par la voie d'un communiqué de presse.

Sept objectifs, d'où découleront de multiples actions, sont prévus pour les prochaines années. Ils s'inscrivent dans différents secteurs prioritaires identifiés dans la politique culturelle, complétés par des suggestions obtenues lors de consultations publiques. Au cours de l'an 1, la MRC enclenchera le processus de mise à jour de sa politique culturelle. Son adoption est prévue d'ici la fin de l'année 2021.

La MRC souhaite sensibiliser les citoyens et les municipalités sur la valorisation et l'importance de la conservation du patrimoine bâti. La présentation de *Prix du patrimoine* est prévue. Le patrimoine paysager sera mis de l'avant alors que des panneaux d'interprétation devraient être installés à des endroits singuliers du territoire. La MRC documentera son patrimoine historique en développant des capsules audiovisuelles présentant ses grands créateurs. Consciente de l'histoire rattachée à son territoire, elle fera également réaliser une étude de potentiel archéologique. Le patrimoine littéraire sera davantage valorisé. On parle de conférences d'auteurs d'autochtones et d'un concours littéraire.

Finalement, la MRC poursuivra son soutien aux acteurs culturels d'autochtones, et ce, tant pour la création que pour leurs besoins de diffusion. Un projet de création d'envergure est planifié pour la troisième année de l'entente. Plusieurs autres actions seront préparées afin que l'offre culturelle soit accessible

à des clientèles moins explorées, entre autres, les résidences de personnes âgées et les centres de la petite enfance.

-30-

Source : Sébastien Proulx  
Agent de communication  
MRC de D'Au-tray  
450 836-7007, poste 2528